

**Syndicat Mixte  
Agence Landaise  
Pour l'Informatique**

# **RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2014**

# **Situation administrative du Syndicat Mixte ALPI :**

Le Syndicat Mixte a été créé par arrêté de M. le Préfet des Landes en date du 31/12/2003. Il comprend au 31/12/2014, 550 collectivités landaises dont :

- 326 Communes
- 25 Communautés de communes dont deux Communautés d'Agglomération
- Des établissements publics locaux et départementaux : CCAS/CIAS/EPHAD/SIVOM/SIVU/SIETOM/SICTOM/ASA
- Le Conseil Général des Landes
- La Chambre de Commerce et d'Industrie
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat
- L'Office Public de l'Habitat, le Centre de Gestion, le Centre Hospitalier de Dax, l'ADACL, le SDIS, le SYDEC et le Conservatoire des Landes

L'Assemblée Générale a eu lieu le 13 juin 2014, 5 réunions du Comité Syndical se sont tenues en 2014 au cours desquelles 66 délibérations ont été adoptées.

Dans le cadre de l'amélioration de la communication avec les adhérents, 2 lettres d'information ont été adressées aux collectivités. Cette année a aussi vu le recrutement de Mme Kelly Martins, afin de parfaire la relation avec les adhérents et prendre en compte les demandes d'évolution. Elle assure ainsi le lien direct entre les adhérents et tous les services de l'ALPI. Le 17 Octobre, nous avons organisé une journée « portes ouvertes » à la Maison des Communes, plusieurs centaines de personnes sont venues à notre rencontre ce jour là.

## **Site internet de l'ALPI**

Le nouveau site de l'ALPI a été mis en ligne et présenté aux adhérents lors de la journée « portes ouvertes » – démonstrations du 17 octobre 2014.

Le site est plus ergonomique, repensé pour répondre aux besoins des adhérents, il permet de trouver rapidement des solutions, grâce aux FAQ et aux documentations et enfin il comporte des accès directs pour déposer un incident et demander des bons de commande ou obtenir des informations complémentaires.

Depuis la mise en ligne du site, en octobre 2014 jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2015, 75 000 pages ont été vues. 12 500 visiteurs et 3900 téléchargements, des chiffres en augmentation régulière grâce à un contenu qui s'étoffe.

Les adhérents disposent d'un espace personnalisé après connexion, avec des remontées d'informations concernant toutes les prestations des adhérents (ex : les dernières FAQ publiées ou des mises à jour à effectuer).

À la rentrée 2015, les adhérents auront la possibilité de consulter toutes leurs prestations.

Le Comité Syndical actuel comprend 22 membres suite au renouvellement de juin 2014 :

### **Représentants du Conseil Général des Landes :**

- Henri EMMANUELLI, conseiller général du canton de Mugron
- Xavier FORTINON, conseiller général du canton de Mimizan
- Alain DUDON, conseiller général du canton de Biscarrosse
- Jean-Louis PEDEUBOY, conseiller général du canton de Sabres
- Bernard SUBSOL, conseiller général du canton de Tartas Ouest

### **Représentants des communes :**

Guy DUCASSE, Mairie de Pontonx-sur-l'Adour  
Jean-Luc GUERLOT, Mairie de Saint-Loubouer  
Christian FILHASTRE, Mairie de Sorbets  
Soraya SOUGNEZ, Mairie de Labouheyre  
Pascal REY, Mairie d'Ossages  
Roselyne LACOUTURE, Mairie de Bas-Mauco

Marie-Pierre SENLECQUE, Mairie de Le Sen  
Marion BERGINIAT, Mairie de Saint-Sever  
Stéphane BRETHERS, Mairie d'Aire-sur-l'Adour  
Jean-Paul BERNIER, Mairie de Parentis-en-Born

**Représentants des établissements publics locaux, départementaux ou autres :**

Jean-Claude DEYRES, Centre de Gestion de la Fonction Publique  
Nathalie FRITZ, CIAS du Marsan  
Catherine DEMEMES, SIVU scolaire Marsan Sud  
Daniel BOURDENX, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes

**Représentants des Communautés de communes :**

Pierre FROUSTEY, Communauté des Communes Marenne Adour Côte-Sud  
Eric CANTON, Communauté des Communes des Grands Lacs  
Virginie BERNAT, Communauté des Communes des Landes d'Armagnac

L'organigramme de l'ALPI est le suivant, tenant compte du recrutement de 2 emplois d'avenir au sein du syndicat mixte :

<b><u>Président :</u></b>	Xavier FORTINON
<b><u>1<sup>er</sup> Vice-président :</u></b>	Jean-Louis PEDEUBOY
<b><u>2<sup>ème</sup> Vice-président :</u></b>	Roselyne LACOUTURE
<b><u>3<sup>ème</sup> Vice-président :</u></b>	Pascal REY
<b><u>4<sup>ème</sup> Vice-président :</u></b>	Jean-Paul BERNIER
<b><u>Directeur :</u></b>	Renaud LAGRAVE
<b><u>Relations avec les adhérents :</u></b>	Kelly MARTINS
<b><u>Pôle administratif :</u></b> <b>Responsable du pôle</b>	Cécile LAFFARGUE Maryse GOYENETCHE Marjorie DUVIELLA-DESCAZEUX Pascale DAUGREILH (Maison des Communes)
<b><u>Pôle assistance :</u></b> <b>Responsables du pôle</b>	Denis SAINT LEZER Béatrice TAILLÉ  Florence REVELLY Nabila EL HOSSINI Mélanie COIFFARD Jean-François CABANNES Cyril DESGROISILLES René GUILHEMSANG Jean-Sébastien BONNIN Guillaume BOUGUE Florent MANO Sylvain ETCHEGARAY Olivier DUPLÉ Xavier LARREZET Lise MARUNE Catherine MIREMONT Pierre LESGOURGUES Patrice LAFOURCADE Maxime ROBIN
<b><u>Pôle formation :</u></b> <b>Responsable du pôle</b>	Laurent LABADIE Frédéric ESTIVALS Sandrine DEVIGE

**Pôle e-administration :**  
**Responsable du pôle**

Renaud LAGRAVE  
Denis BREVET  
Christelle LARA  
Damien GUIRLES  
Didier ROBINO  
Karène BASSOMPIERRE  
Guillaume BOULOM  
Pascale SÉRÉ  
Élodie PIZET  
Mélanie ROBIN  
Mickael BOUDAUD

## **Pôle formation**

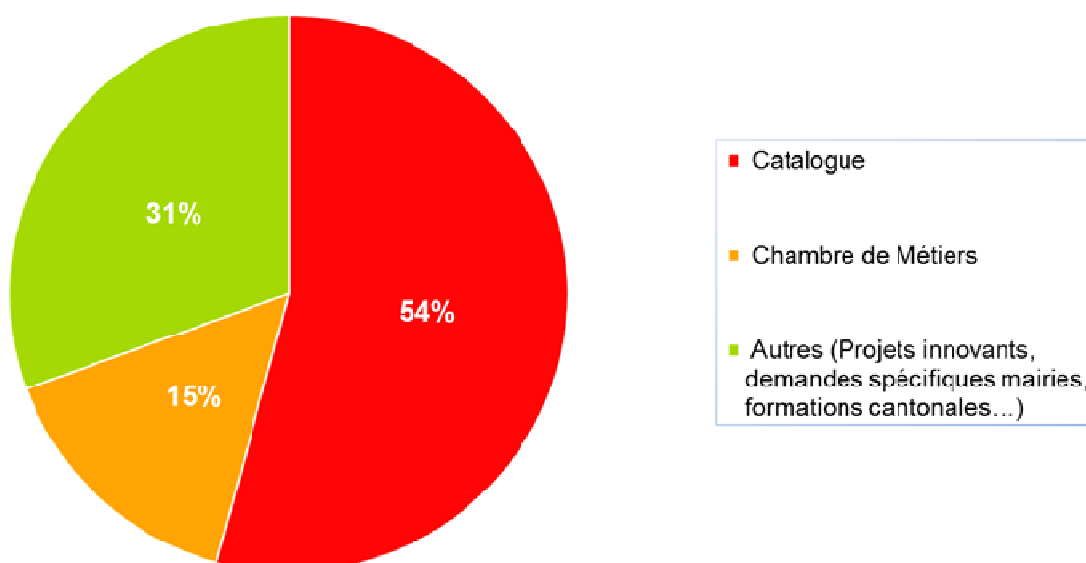
Organisme de formation agréé depuis 1986, le Pôle formation de l'ALPI a continué son travail en direction des collectivités et des partenaires traditionnels comme la Chambre de Métiers ou le Conseil Régional. Il aura proposé cette année :

**241 sessions soit 334 jours de formation pour près de 3050 stagiaires.**

**Dont :**

- **174 sessions soit 181 jours** dans le cadre du **catalogue** ; dont **60 sessions** (50 jours) sur les logiciels métiers **HOL Etat-Civil, AFI GRH, AFI PAYE, APOLOGIC, et ORPHEE.**
- **23 sessions de formation, soit 51 jours**, pour la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes.**
- **7 sessions soit 70 jours**, dans le cadre de la convention sur les projets innovants pour les **demandeurs d'emploi** avec le Conseil Régional d'Aquitaine.
- **37 sessions** (32 jours) pour des demandes en formations spécifiques.

### **Nombre de jours de formation proposé**



À noter que la Chambre des métiers et de l'artisanat des Landes, le Centre hospitalier Layné, la clinique Jean Sarailh, le Parc naturel régional des Landes de Gascogne ont fait appel à l'Alpi pour organiser des stages intra collectivité pour leurs besoins propres.

Il est rappelé que **les formations sont illimitées et accessibles à l'ensemble des agents, quels que soient leurs statuts mais aussi aux élus**. À noter que de plus en plus de collectivités importantes en nombre d'agents, utilisent ce service de l'Alpi pour procéder à des mises à jour de connaissances dans le cadre de formations élaborées avec elles.

En 2010, l'ALPI s'est dotée d'un catalogue de formation en ligne. Aucun cours ou supports de cours ne sont diffusés depuis le Web.

En 2014 suite à un appel d'offre, nous avons retenu la solution proposée par la société LOGIPRO, afin de construire une plateforme départementale de formation à distance.

Aujourd'hui, il est nécessaire de faire évoluer notre offre de formation et de s'adapter aux contraintes et besoins de notre public. La question de la mise en ligne de contenus de formation et de la formation à distance s'est donc posée à nous.

La plateforme de Formation Ouverte et A Distance (FOAD) apportera une valeur ajoutée à ce qui existe déjà, tant pour les stagiaires / apprenants, les collectivités, ou encore les formateurs.

Pour les stagiaires / apprenants, cet outil apportera une complémentarité avec les formations en présentiel, mais aussi une meilleure accessibilité, plus de flexibilité et d'ouverture.

En effet, notre public pourra accéder aux formations sans avoir besoin de se déplacer car elles pourront être suivies depuis le lieu de travail, le domicile ou tout autre lieu ressource, à son rythme.

Pour les collectivités, ce nouveau dispositif de formation permettra de réduire les frais induits par les formations des agents (déplacements, repas), le temps passé hors de la collectivité (l'agent pourra suivre la formation sur le lieu de travail, donc moins de perte de temps dans les déplacements par exemple).

En complément de la mise en place de cette plateforme, qui sera effective à la fin de ce semestre, les agents du pôle formation suivent depuis septembre une formation d'ingénieur pédagogique à l'Université de Limoges afin d'acquérir les compétences techniques et pédagogiques essentielles à sa mise en œuvre.

## **Pôle Assistance**

**L'équipe logicielle** a répondu à 8243 appels, soit une augmentation de 14 % par rapport à 2013.

Cet afflux d'appels est dû principalement :

- à la fin de la migration de la paie vers le logiciel de gestion des ressources humaines,
- à la dématérialisation des écritures comptables dont la date butoir était le 31/12/2014 et du budget,
- au passage à la norme SEPA (nouvelle norme européenne des références bancaires) pour les structures ayant du prélèvement automatique en recette.

Le logiciel de GRH représente à lui seul 31 % des appels. Ce logiciel est très complet. Il permet de calculer les paies, mais aussi de gérer les carrières, les absences, les formations. Un nouveau module de simulation budgétaire a été rajouté cette année.

De surcroît, nous avons eu cette année de nombreux changements législatifs (revalorisation indiciaire, reclassement catégorie C, changements d'élus ...).

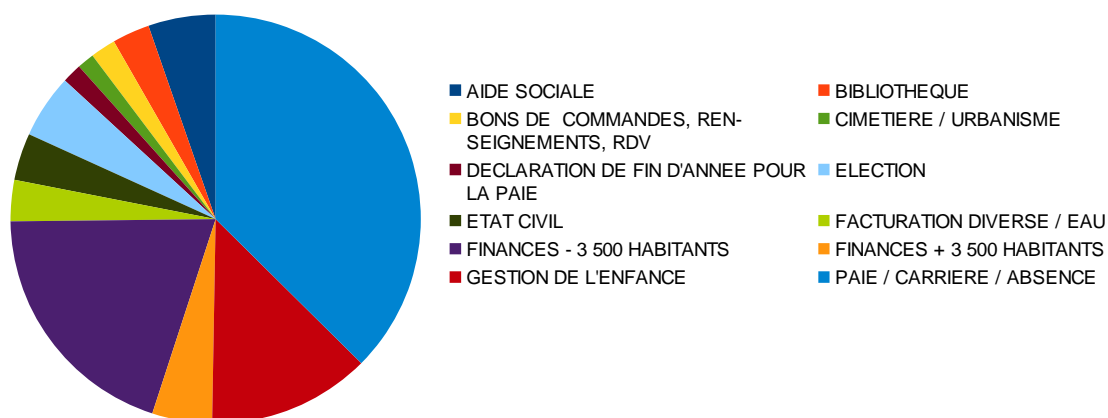
La dématérialisation financière a provoqué 10 % des appels.

Le nombre d'appels pour la déclaration de fin d'année de la paie (N4DS) a lui diminué de moitié grâce aux formations mises en place pour les collectivités ayant le logiciel GRH2.

En effet ce logiciel étant web, les collectivités lors de la formation ont fait en direct leur déclaration. Par ailleurs 324 jours de formations ont été assurés par ce service sur l'ensemble des logiciels maintenus.

Service	
AIDE SOCIALE	438
BIBLIOTHEQUE	244
BONS DE COMMANDES, RENSEIGNEMENTS, RDV	164
CIMETIERE / URBANISME	110
DECLARATION DE FIN D'ANNEE POUR LA PAIE	128
ELECTION	417
ETAT CIVIL	306
FACTURATION DIVERSE / EAU	270
FINANCES - 3 500 HABITANTS	1632
FINANCES + 3 500 HABITANTS	389
GESTION DE L'ENFANCE	1058
PAIE / CARRIERE / ABSENCE	3087
<b>Total Résultat</b>	<b>8243</b>

Type des appels de l'équipe logiciel



L'année 2014 a été une année importante pour le travail d'élaboration et de choix des logiciels, pour la passation et le renouvellement de marchés publics pour l'équipe logiciel.

Les marchés passés ont été :

- logiciel des élections,
- logiciel de l'état civil,
- logiciel des finances pour les collectivités de moins de 3 500 habitants,
- logiciel des finances pour les collectivités de plus de 3 500 habitants,
- logiciel de facturation simple.

La société COSOLUCE a été choisie pour les élections, les finances de moins de 3 500 habitants ainsi que pour la facturation simple.

La société CIRIL a été retenue pour les finances de plus de 3 500 habitants et de l'état civil.

Il y aura donc 2 changements de logiciels à prévoir pour l'année 2015, un pour le logiciel de facturation (Logiciel FLUO de Cosoluce) et l'autre pour l'état civil (logiciel de la société CIRIL).

Nouveaux sites installés et formés en 2014 pour les logiciels suivants :

- Gestion des cimetières : 3
- Outil de télégestion : 2
- Gestion des bibliothèques : 4
- Gestion de l'enfance : 5
- Gestion de l'aide sociale : 1
- Facturation diverse : 3
- État civil : 1
- compta / paie : 3
- Élections : 1

Le comité syndical de l'ALPI a décidé cette année de diminuer le coût de la maintenance pour les mairies ayant les 4 logiciels principaux, c'est à dire les finances, la paie, les élections et l'état civil qui constituent un pack Mairies.

Pour 2015 plusieurs nouveaux marchés seront à renouveler : outils de gestion des services à la personne, gestion des permis de construire et de l'urbanisme, et enfin gestion des cimetières.

**Pour l'assistance matérielle**, les techniciens ont répondu à 3436 appels. Une augmentation de 7% est due en particulier à l'arrêt par Microsoft de la maintenance Windows XP et Office 2003.

Ces changements ont accéléré la mise en place d'ordinateurs neufs chez nos adhérents. C'est aussi près de 2400 interventions sur site réalisées par le service maintenance.

En 2014, 172 adhérents ont commandé sur la centrale d'achats LAFI, 1465 articles ont été vendus pour 466 commandes qui ont été validées. Nous constatons également une augmentation de l'autonomie des collectivités réaliser les bons de commande.

L'été 2014 a été l'occasion de renouveler la gamme d'ordinateurs portables à la location, 1600 portables ont été échangés dans les écoles. Les nouveaux ordinateurs ont été reliés au Wifi existant dans les écoles, et si besoin raccordés au copieur ou imprimante de l'école.

Un nouveau service a été mis en place durant l'année 2014, la location pour une durée de trois ans des tablettes tactiles. Cette opération ayant démarré un peu tard dans l'année, courant octobre, seules 78 tablettes ont été louées à ce jour.

Comme cela avait été annoncé, un service de sauvegarde de l'ensemble des données bureautiques ou logicielles déportées à l'ALPI a été mis en place en 2014 dont la participation se calcule par rapport à la volumétrie à sauvegarder ; 96 collectivités ont déjà adhéré à ce service.

Le déploiement de notre solution Antivirus suit sa progression : au 31/12/2014, 284 adhérents utilisent ce service pour un nombre total de 1755 licences déployées.

L'ensemble des techniciens maintenance a suivi une formation sur la sécurisation des réseaux Informatique et Internet durant l'année 2014.

Nous avons participé à de nombreux COPIL autour du projet ordi 2.0 porté par l'Association Bois et Services, afin de recycler et réutiliser le matériel informatique des collectivités et notamment les portables de location.

Enfin, en ce qui concerne notre centre de ressources, nous en sommes à 110 serveurs virtuels, hébergés sur 4 serveurs physiques en haute disponibilité et en équilibrage de charge. Notre capacité de stockage a elle aussi évolué pour passer à 30 TO disponibles pour l'ALPI et l'ensemble de ses adhérents, ceci pour nous permettre de répondre à des besoins croissants en matière de stockage, dus à notre offre "SAAS", (software as a services).

## **Pôle Administration électronique**

### **1 - L'extranet départemental : Landespublic :**

Depuis sa refonte, fin 2013, LandesPublic a élargi sa cible, puisque les informations proposées ne sont pas uniquement réservées aux collectivités, mais concernent également les entreprises et le grand public. Bien entendu, la ligne éditoriale reste concentrée sur la valorisation du service public au sens large, et plus particulièrement dans notre département des Landes.

Illustration du souhait d'élargir l'audience, une lettre d'informations électronique bihebdomadaire, intitulée « *L'essentiel de LandesPublic* », ciblant environ 7500 adresses (incluant notamment des professionnels du secteur privé) est venue compléter « *La veille de LandesPublic* », pour sa part réservée aux collectivités, tirée à 3500 exemplaires environ. A noter que l'abonnement à « *L'Essentiel* » est disponible à partir de [www.landespublic.org](http://www.landespublic.org). La désinscription est également possible à partir de la lettre reçue.

Notons au passage que le CDG des Landes utilise la même fonctionnalité pour compléter l'envoi de sa propre lettre d'informations.

**La fréquentation** se maintient aux alentours de 25 000 visites par mois. Près de 400 nouveaux articles ont été produits au cours de l'année 2014.

LandesPublic dispose également d'une page Facebook, qui compte pour l'heure plus de 300 abonnés.

### **Les Nouveautés**

- Le site du nouvel Office public de l'habitat des Landes ([www.xlhabitat.org](http://www.xlhabitat.org)) qui bénéficie de la technologie LandesPublic a subi une 1<sup>ère</sup> refonte éditoriale et graphique, en attendant de migrer vers la nouvelle plateforme. Le futur moteur de recherche relatif au patrimoine a d'ores et déjà été traduit, en attendant sa validation par les responsables de l'Office.
- Réalisation d'un manuel du rédacteur d'une quarantaine de pages, destiné aux agents amenés à utiliser le backoffice (=le module d'administration) de LandesPublic.
- Enrichissement de l'annuaire, avec notamment l'adjonction des Etablissements pour personnes âgées, Point ou bureau Info jeunesse, etc. Refonte du découpage cartographique cantonal.
- Refonte et migration sur la nouvelle plateforme du Site de l'AML (Association des Maires). Implantation de nouveaux objets (Agenda géolocalisé, module questions-réponses, flux rss entrant...).  
Une lettre d'information mensuelle a également été créée pour l'occasion.

### **2 - La Web-TV :**

16 films ont été réalisés dans l'année, pour un total d'une centaine de reportages, tournés dans plus de 70 communes du département. En moyenne, 150 vues par jour, avec plus de 150 000 vues au total.

Une vidéo réalisée pour le Conservatoire des Landes a contribué à son obtention, le 17 novembre 2014, du Prix de l'Enseignement Musical décerné par la Chambre syndicale des Editeurs de Musique de France, à la Cité de la Musique à Paris.

### **3 - Dématérialisation des marchés publics :**

En ligne depuis le mois de janvier 2005 pour répondre aux obligations légales, cette plateforme est utilisée par de nombreuses collectivités pour ses services innovants, comme le Conseil Général des Landes, l'Office Public de l'Habitat, le SYDEC, le SDIS, les Mairies de Mont-de-Marsan, Saint-Paul-lès-Dax, Tarnos, Saint-Pierre-du-Mont, les Communautés d'Agglomération du Marsan et du Grand Dax, l'Hôpital de DAX.

Pour rappel, la plateforme considérée comme « profil d'acheteur » permet la publication des avis de marchés, la mise en ligne des dossiers de consultation et la réception de réponses électroniques.

Voici les principaux chiffres à retenir pour l'année 2014 :

Nombre de collectivités adhérentes au service : **434**  
Nombre d'annonces : **2 264**  
Nombre de DCE téléchargés (hors anonyme) : **29 913**  
Nombre de réponses électroniques : **1 143** (contre 963 l'année dernière)  
Nombre d'entreprises enregistrées : **10 604**

Un module de rédaction des pièces de marchés publics sera intégré à la plate-forme qui permettra :

- De proposer des clausiers (AE, CCP, RC...)
- D'administrer ces clausiers
- D'assister les collectivités dans le montage des documents administratifs d'un marché

### **4 - Dématérialisation du contrôle de légalité (ACTES) :**

Dans le cadre de l'Administration électronique, les services de l'État, notamment le Ministère de l'Intérieur, ont mis en place un programme dénommé ACTES REGLEMENTAIRES et BUDGETAIRES. La plateforme de télétransmission des actes est homologuée par le Ministère de l'Intérieur depuis 2007 et l'ALPI est « Autorité Déléguée d'Enregistrement pour la délivrance de certificats électroniques ».

L'ALPI a délivré cette année des certificats RGS \*\* (authentification forte, remis en main propre et délivrés sur une clé USB) à l'ensemble des collectivités adhérentes à ce service.



À ce jour, près de 400 collectivités ont un accès à la plateforme et beaucoup d'entre elles ont procédé à la dématérialisation des documents budgétaires avec l'utilisation du format XML.

2014 : intégration du module « Mail » qui permet d'obtenir, de façon certaine, un accusé de réception pour le retrait des emails envoyés.

Le module permet de garantir :

- le suivi des emails envoyés
- la date et heure certaine des envois
- la date et heure certaine des accusés de réception
- la confidentialité du contenu du mail et des pièces jointes grâce à la protection par mot de passe

Ce module est particulièrement adapté aux envois de convocations aux élus à un Conseil Municipal par exemple.

L'ALPI a reçu la visite d'une délégation du Ministère de l'Intérieur, conduite par Mme Coutor, chargée du programme ACTES, afin d'améliorer la dématérialisation totale du contrôle de légalité, un nouveau cahier des charges étant en préparation.

### **5 - Correspondant informatique et libertés (CIL mutualisé) :**

À ce jour, 40 collectivités ont adhéré à cette prestation. Un agent de l'ALPI est le correspondant pour les collectivités adhérentes à cette dernière : on parle donc de correspondant informatique « mutualisé ».

Pour rappel les principales missions du CIL sont :

- La mise en conformité de la structure à la loi informatique et libertés (rapports avec la CNIL),
- La mise en place du registre des traitements obligatoires pour les collectivités,
- L'élaboration du bilan annuel d'activité.

L'avantage d'avoir un CIL dans une collectivité ou mutualisé, est non seulement la mise en conformité juridique, mais aussi l'allègement des déclarations simplifiées et normales de fichiers auprès de la CNIL.

En 2015 nous procéderons à l'acquisition d'un logiciel pour l'établissement des registres

### **6 - Archiland : Archivage électronique**

Près de 60 collectivités ont adhéré à cette prestation depuis son lancement, 40 de plus sont en cours à l'heure actuelle.

L'échéance du PES a fait accélérer les adhésions en fin d'année. Notamment grâce au parapheur électronique proposé dans l'offre qui permet la dématérialisation totale de la chaîne comptable avec la signature électronique.

Les certificats de signature ont été délivrés et les collectivités formées à l'utilisation du parapheur électronique.

### **7 - PASTELL**

La mise en place de Pastell a été motivée par un besoin d'interopérabilité entre nos plateformes de dématérialisation et d'avoir un point d'entrée unique pour les flux dématérialisés afin de faciliter le travail dans les collectivités.

Le premier usage de Pastell est de faciliter la dématérialisation des flux comptables liés à l'échéance du 1er janvier 2015.

Pastell communique avec plusieurs plateformes dont celles liées à l'archivage :

- I-parapheur : outil de signature des flux PES.
- DGFIP : pour le dépôt des flux PES sans accéder au portail DGFIP (l'ALPI est agréée tiers de télétransmission pour les flux HELIOS).
- Archiland : pour le classement des flux PES et leur archivage électronique.

De nombreuses démonstrations ont été faites. Elles ont été suivies par les paramétrages des outils. Beaucoup d'autres sont prévues début 2015.

Cette nouvelle plate-forme est proposée sans coût complémentaire pour les collectivités qui utilisent nos prestations de dématérialisation.

### **8 – HELIOS**

L'ALPI est homologuée par les services de la DGFiP afin d'être autorisée à transmettre les flux PES par l'intermédiaire de notre plateforme HELIOS.

Cette plate-forme nous permet d'assurer une continuité dans la chaîne de dématérialisation des flux comptables.

Elle est notamment utilisée dans le cadre du PES V2 pour la transmission des bordereaux de titres et de mandats après signature électronique de l'élu.

Actuellement, les collectivités adhérentes à ARCHILAND utilisent cette plate-forme.

L'accès à cette plate-forme est inclus dans la participation à la plateforme ACTES.

### **9 - ENT, L@ndecoles :**

Suite aux très bons retours sur le nouvel ENT L@ndecoles, le marché avec l'éditeur Pixel Cookers est renouvelé pour 2 ans.

Cette année aura vu l'ENT s'améliorer avec une refonte complète du module médiathèque et l'ajout de fonctionnalités (connecteurs principalement).

329 écoles ont accès à l'ENT.

Le développement du connecteur permettant l'interconnexion avec l'Annuaire Fédérateur arrive au terme de son développement et devrait être disponible pour la rentrée scolaire 2015/2016.

Un nouveau projet est en cours de test auprès de classes pilotes : l'accès à la médiathèque départementale numérique (Médialandes) en tant que ressource depuis le module de recherche de l'ENT. Le but de ce connecteur est de permettre aux enseignants de pouvoir diffuser du contenu dématérialisé au sein de la classe via un compte spécifique. Il permet également d'inciter les utilisateurs (parents et enfants) à s'inscrire auprès de leur bibliothèque.

Un autre projet est également en discussion avec notamment le rectorat de Montpellier pour mutualiser à l'échelle nationale les développements de modules supplémentaires.

### **10 – Logiciel de Messagerie électronique ZIMBRA :**

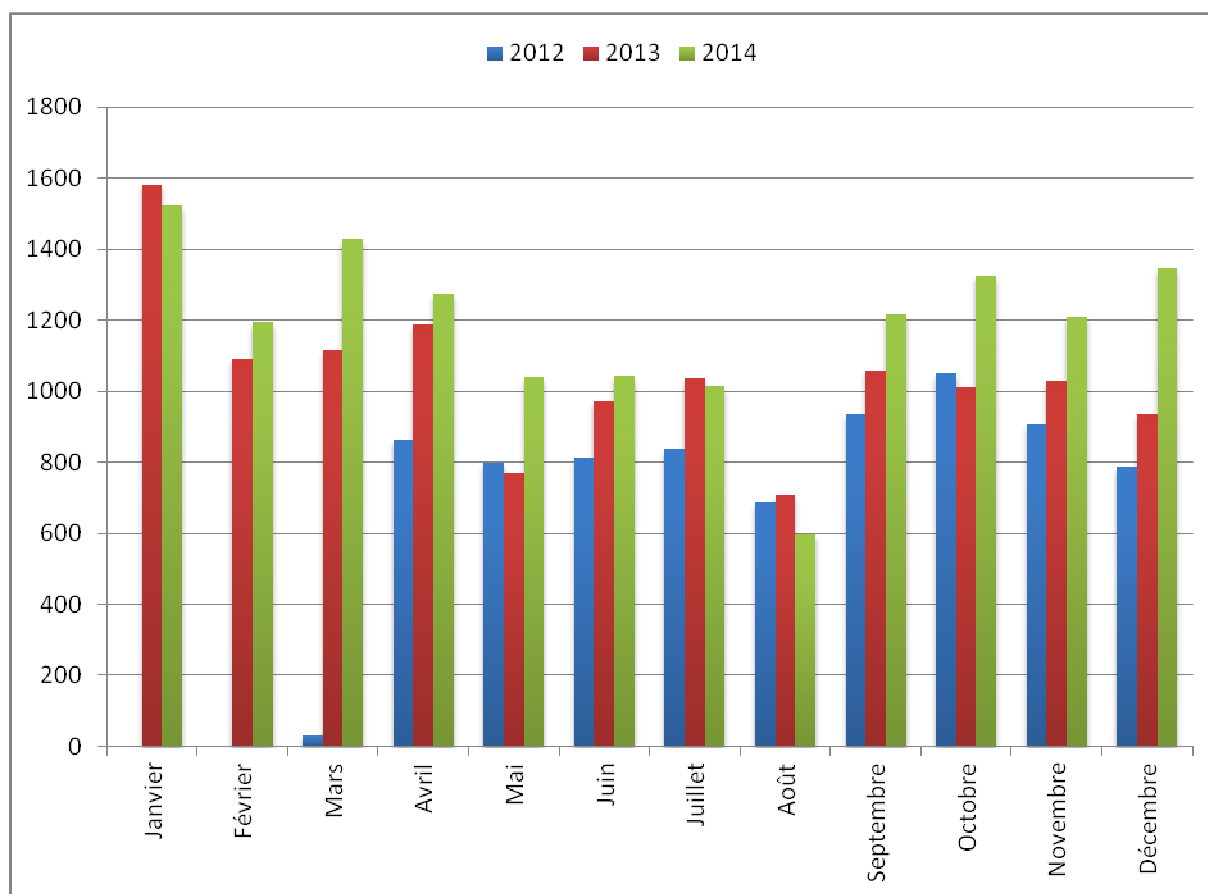
La messagerie collaborative attire toujours de nouveaux adhérents, 78 au total pour **2171** utilisateurs pour ce service. Une nouvelle convention de mutualisation est en place avec le Syndicat Mixte Vienne Services afin qu'il propose ce service à ses adhérents.

### **11 – Suivi des interventions ISILOG :**

Pour rappel ISILOG est un outil de suivi et de gestion d'incidents. Cela permet aux adhérents d'avoir un suivi de leurs demandes d'interventions et aux agents de l'ALPI une meilleure gestion des incidents déposés.

Afin de simplifier la création d'incidents, il est maintenant possible de déposer une demande directement sur le site de l'ALPI. Un interfaçage avec le site de l'ALPI permettra, à terme, la remontée d'informations dans l'espace adhérent (services, matériel, incidents, etc.). ISILOG ne sera alors utilisé qu'en interne.

Évolution des appels depuis 2012 :



### **10 - Webpublic40 :**

Depuis le début de l'année 2006, (date de sa mise en place), la solution de création et de gestion de sites web de l'ALPI, a fait la démonstration de sa solidité. Son activité ne faiblit pas en 2014.

À ce jour, 168 adhérents font confiance à l'ALPI pour la réalisation de leur site Internet.

Ils se répartissent ainsi :

- 116 communes (+24).
- 17 EPCI (+1 : la Communauté de Communes des Grands Lacs).
- 35 Divers (syndicats, GIP, associations, lycée, etc...).

	2013	2014	écart	
Commune	92	116	24	20,69%
EPCI	16	17	1	5,88%
divers	31	35	4	11,43%
<b>Total</b>	<b>139</b>	<b>168</b>	<b>29</b>	<b>17,26%</b>

Malgré 2 sites en moins : Renung et Saubusse ont fait le choix d'une solution en interne.

## Évolution sur les 9 dernières années :

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
communes	6	9	43	54	74	79	82	92	116
EPCI	5	10	11	12	12	15	17	16	17
divers	7	12	17	17	20	26	28	31	35
<b>Total</b>	<b>19</b>	<b>31</b>	<b>69</b>	<b>83</b>	<b>106</b>	<b>120</b>	<b>127</b>	<b>139</b>	<b>168</b>

### Détail des projets :

- 125 sites sont en ligne, soit 10 de plus que l'an passé.
- 16 sites livrés qui devraient voir le jour dans les prochaines semaines
- 16 sites en cours de développement (maquettes en instance de validation)
- 11 projets à venir

### Les refontes de sites :

Nous poursuivons la refonte de nos sites les plus anciens. Il s'agit d'une refonte graphique totale qui s'accompagne d'une mise à jour logicielle. Cette année, 4 sites ont pu être réalisés (Tosse, Sanguinet, Tilh et Cassen). Une dizaine de refontes est en prévision.

### Les sous-sites et les extranets :

Extranet, portail associatif, médiathèque intercommunale, Office de tourisme communautaire, CIAS, un certain nombre de collectivités sont désireuses d'intégrer des « sous-sites » à leur site principal.

A ce jour, 27 sous-sites ont été réalisés. Les sous-sites sont des sites Internet à part entière. Leurs réalisations représentent une charge de travail quasi-équivalente au site principal.

### Les faits marquants en 2014 :

Installation d'une nouvelle version d'eZpublish (en préfiguration de la v5). Cette version nous permet entre autre, de proposer des sites « responsive design » s'adaptant aux terminaux mobiles. L'option payante est donc abandonnée. Il a été nécessaire d'adapter un certain nombre de nos développements « maison » à cette nouvelle version.

Nous avons poursuivi le déploiement du Catalogue médiathèque (Orphée) et de la newsletter. Le Paiement en ligne (TIPI) progresse également. Il rencontre un succès relatif auprès des collectivités. La nouvelle version de TIPI a nécessité la réécriture de notre connecteur.

### Projets en cours :

Migration vers la nouvelle version d'eZpublish (v5),  
Intégration des agendas zimbra dans les extranets,  
Intégration de la cartographie : nous étudions diverses solutions de cartographie, notamment OpenStreetMap en open source,  
Modification du module météo,  
Poursuite du travail de simplification de l'interface d'administration,  
Refonte des flux CDT.

## Dossiers transversaux suivis par l'ALPI

- ✓ Plusieurs rencontres de structures départementales gérant l'informatique des communes ont eu lieu cette année, et notamment une rencontre nationale qui s'est tenue les 5 et 6 juin à Lille.
- ✓ Cette année a vu l'aboutissement de conventions de services avec des partenaires d'autres départements sur des prestations ciblées comme l'ENT, la messagerie, les sauvegardes à distance.

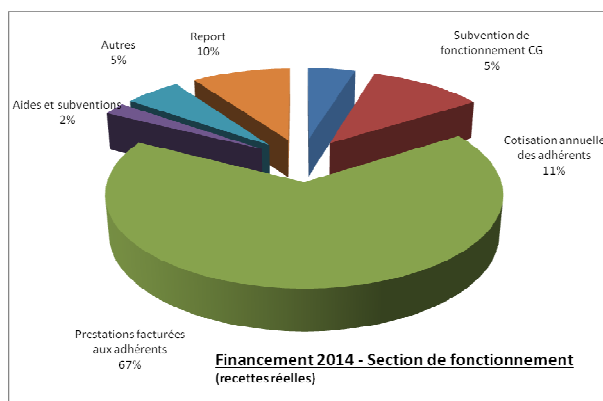
- ✓ En 2014, l'ALPI a décidé d'adhérer à la FNCCR, qui a créé un groupe de collectivités autour des contenus informatiques et de l'administration électronique. Cela permet à l'ALPI de siéger dans de nombreux groupes de travail thématiques (ACTES, archivage,...) mais également depuis cette année au sein de l'Instance Nationale Partenariale et dans les groupes de travail du SGMAP.
- ✓ Le Président a participé au colloque organisé par la FNCCR à Paris sur l'administration électronique.
- ✓ L'ALPI a participé à de nombreux rendez-vous dans les cabinets ministériels afin de présenter la spécificité des syndicats mixtes de mutualisation des moyens informatiques dans le cadre de la loi NOTRe.
- ✓ Sollicités par le Ministère de la Justice, nous avons engagé un travail de partenariat afin de déployer le programme COMEDEC qui procédera à la dématérialisation des actes d'état civil.
- ✓ A la demande de l'ARS, nous avons participé au COPIL de XL TSN en accompagnement technique, mais aussi pour mettre en place un partenariat sur la formation à distance.

## Synthèse des éléments financiers :

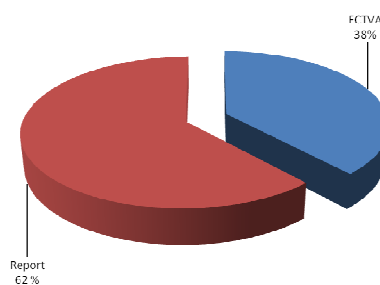
### Compte administratif 2014 – Recettes

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>Financement 2014 (recettes réelles)</b>		
Subvention de fonctionnement CG	150 000	4,65%
Cotisation annuelle des adhérents	363 230	11,26%
Prestations facturées aux adhérents	2 149 217	66,65%
Aides et subventions	72 220	2,24%
Autres	178 911	5,55%
Report	310 909	9,64%
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 224 488</b>	<b>100,00%</b>

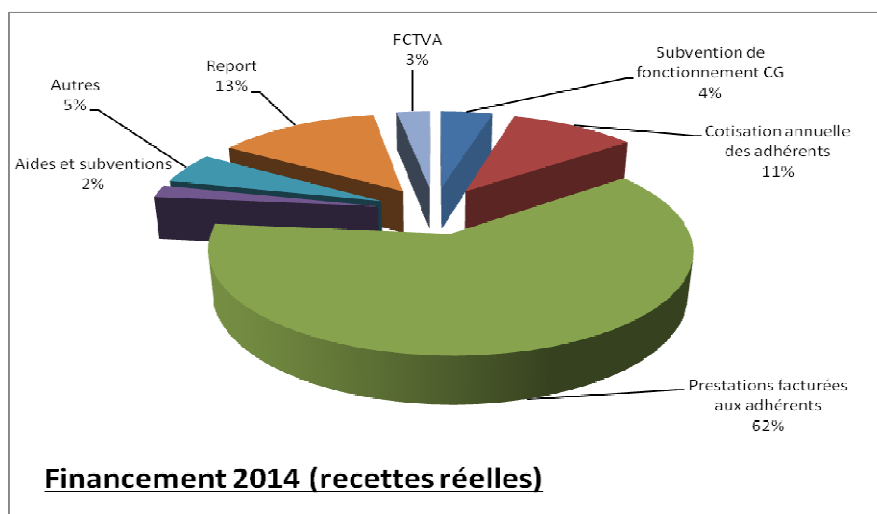
<b>INVESTISSEMENT</b>		
<b>Financement 2014 (recettes réelles)</b>		
FCTVA	95 970	38,23%
Report	155 066	61,77%
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>251 036</b>	<b>100,00%</b>



### Financement 2014 - Section d'investissement (recettes réelles)



<b>FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT</b>		
<b>Financement 2014 (recettes réelles)</b>		
Subvention de fonctionnement CG	150 000	4,32%
Cotisation annuelle des adhérents	363 230	10,45%
Prestations facturées aux adhérents	2 149 217	61,84%
Aides et subventions	72 220	2,08%
Autres	178 911	5,15%
Report	465 975	13,41%
FCTVA	95 970	2,76%
<b>TOTAL</b>	<b>3 475 524</b>	<b>100,00%</b>

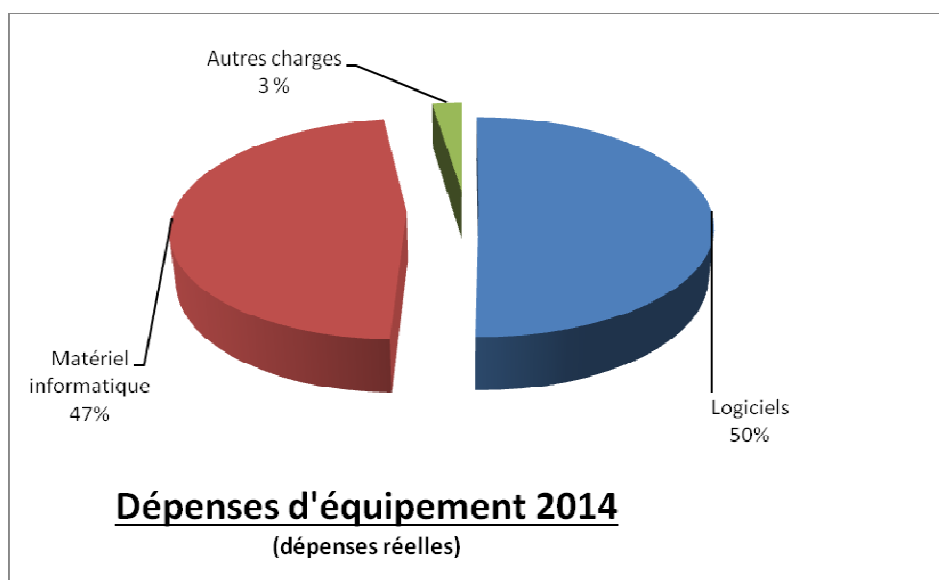
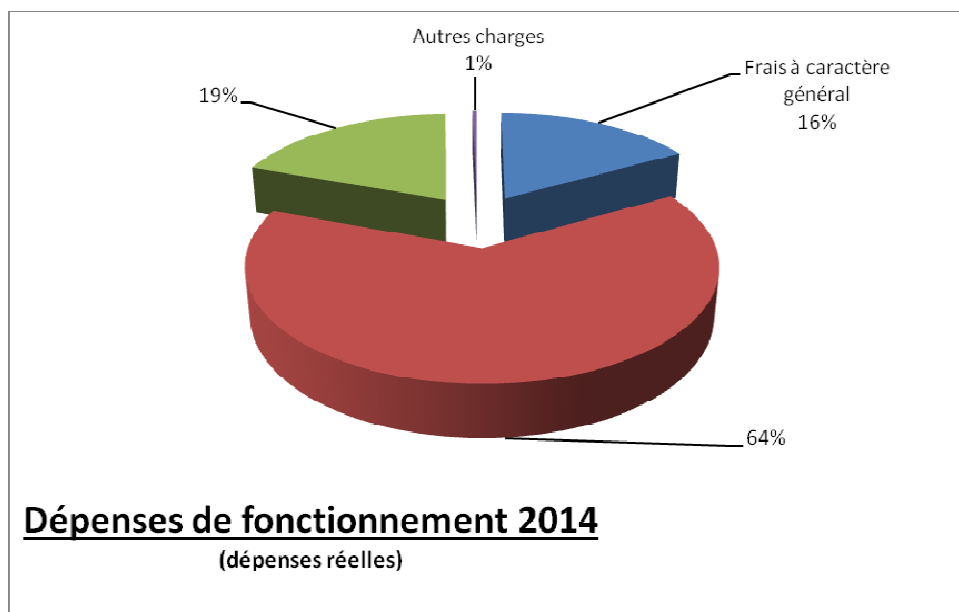


#### Compte administratif 2014 - Dépenses

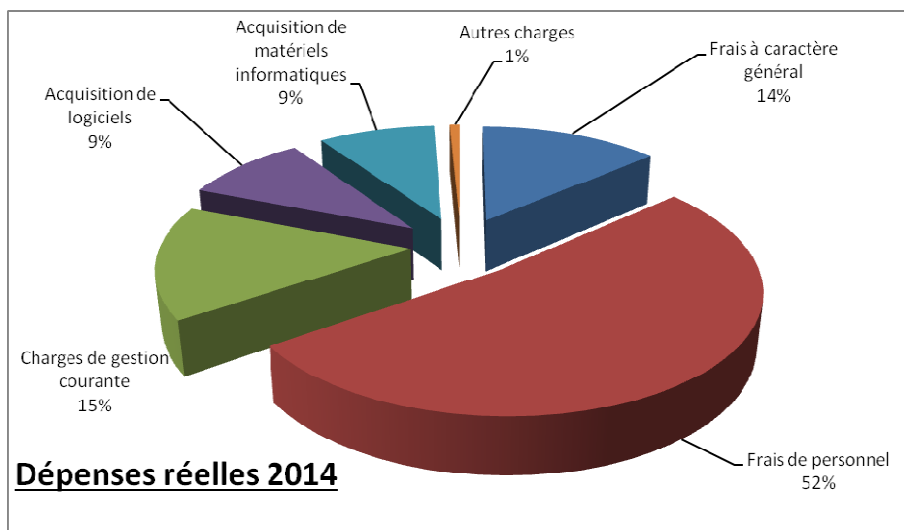
<b>DÉPENSES</b>	<b>2014</b>	
<b>Frais à caractère général</b>	<b>410 026</b>	16,81%
<i>dont pièces informatiques</i>	65 267	2,68%
<i>dont formations</i>	45 162	1,85%
<b>Frais de personnel</b>	<b>1 556 313</b>	63,79%
<b>Charges de gestion courante</b>	<b>464 452</b>	19,04%
<i>dont charges MDC</i>	79 355	3,25%
<i>dont maintenance matériel et logiciels</i>	385 096	15,78%
<b>Autres charges</b>	<b>8 903</b>	0,36%
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 439 693</b>	100,00%

<i>Logiciels</i>	283 954	50,34%
<i>Matériel informatique</i>	266 393	47,23%
<i>Autres (Charges MDC et emprunt, aménagement salle de form)</i>	13 692	2,43%
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>564 038</b>	100,00%

<b>TOTAL DEPENSES RÉELLES</b>	<b>3 003 732</b>
-------------------------------	------------------



DÉPENSES	2014	
Frais à caractère général	410 026	13,65%
Frais de personnel	1 556 313	51,81%
Charges de gestion courante	464 452	15,46%
Acquisition de logiciels	283 954	9,45%
Acquisition de matériels informatiques	266 393	8,87%
Autres charges	22 595	0,75%
<b>TOTAL</b>	<b>3 003 732</b>	100,00%



**État du personnel au 31/12/2014:**

Grade	Catégorie	Effectif budgétaire
<b>Filière administrative</b>		
Attaché Territorial	A	2
Rédacteur territorial principal 1ère classe	B	1
Rédacteur territorial	B	2
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	1
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1
Adjoint Administratif 1ère classe	C	3 dont (1 à TNC)
<b>TOTAL filière administrative</b>		<b>10</b>
<b>Filière technique</b>		
Ingénieur principal territorial	A	1
Ingénieur territorial	A	3
Technicien Principal 1ère classe	B	3
Technicien Principal 2ème classe	B	13
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1
Adjoint Technique 1ère classe	C	2
Adjoint technique 2ème classe	C	4 (dont 1 CAE à TNC et 2 EA)
<b>TOTAL filière technique</b>		<b>27</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>37</b>

Le Président de l'ALPI, Xavier FORTINON

Fait à Mont-de-Marsan, jeudi 7 mai 2015